



Direction de la Jeunesse

# Projet de base de données

**Stratégie Jeunesse**  
*(document de travail)*

[www.jeux.francophonie.org](http://www.jeux.francophonie.org)

[www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org)

# I. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

## 1. Contexte

*L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution de coopération multilatérale fondée sur le partage de la langue Française entre les États et Gouvernements qui la composent. Son action couvre divers domaines. Le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie réuni à Moncton en 1999, avait retenu la jeunesse comme thème central de la conférence. Dans le Plan d'action de Moncton, les plus hautes autorités de la Francophonie ont voulu que « le dialogue avec les jeunes soit renforcé par la création d'un réseau virtuel, mais aussi à travers des mécanismes de concertation entre organisations représentatives de jeunes ».*

*L'intérêt porté à la jeunesse fût confirmée lors du précédent Sommet de Montreux de 2010.*

*La Direction de la Jeunesse de l'OIF regroupe désormais trois programmes dédiés à la jeunesse francophone :*

- *les « Jeux de la Francophonie » qui représentent le plus grand événement de la Francophonie dédié à la jeunesse, offrant l'opportunité, tous les quatre ans, à plus de 3000 jeunes, issus des 75 Etats et gouvernements de la Francophonie, de se rencontrer pour rehausser leurs talents et promouvoir leurs efforts au travers d'épreuves sportives, de concours culturels et d'activités de développement,*
- *le projet « accroître le pouvoir d'action des jeunes » qui encourage l'expression de façon concertée des jeunes francophones en facilitant leur participation aux grandes rencontres internationales, la diffusion et le partage d'information sur le portail jeunesse, ainsi que le soutien et le renforcement des capacités des réseaux et plateformes de jeunesse,*
- *le « Volontariat international de la Francophonie » qui offre aux jeunes la possibilité de participer au développement des sociétés par le biais du volontariat.*

*L'OIF, à travers sa direction de la jeunesse, a initiée le développement d'une stratégie jeunesse pour plus de cohérence, d'efficacité et de visibilité.*

***Aussi, la mise en œuvre de la stratégie jeunesse nécessite le développement et la mise en place d'une base de données adaptée. Celle-ci se voudra performante, complexe, en développement permanent, à fort potentiel et à haut niveau technologique,***

## 2. Objectifs du projet de base de données

Cette stratégie jeunesse nécessitera ainsi le développement d'une base de données destinée à tisser des réseaux de contacts afin de pouvoir :

- Accompagner et interagir avec les jeunes ; ou entrer tout simplement en contact avec tel ou tel acteur impliqué dans des programmes en direction des jeunes ainsi qu'avec les jeunes eux-mêmes et ce, de façon efficiente.
- prospecter et nouer des partenariats avec des organisations institutionnels, médias et privés
- disposer de données fiables et précises concernant :
  - **les réseaux Jeunesse**, en les rendant interactifs (forum, témoignage, contribution participative,...)

en rapport avec les 4 missions principales de l'OIF :

- langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- paix ; démocratie et droit de l'homme
- éducation, formation, emploi, recherche

- développement durable

en rapport avec les 9 régions : Afrique central, Océan indien, Afrique de l'ouest, Maghreb et moyen orient, Europe de l'est et du centre, Europe occidentale, caraïbes, Amériques, Asie pacifique.

en lien avec les 3 programmes de la Direction de la Jeunesse

- Jeux de la Francophonie
- Jeunesse, intégrant les activités régionales et les écoles d'été
- Volontariat international de la Francophonie

- **les synergies internes et les partenariats** institutionnels (et de coopération), médias et privés en vue d'actions de prospection, de fidélisation et d'information

- diffuser de l'information de façon massive ou ciblée à ces différents contacts et réseaux : jeunes, institutionnels, médias, privés
- interagir et communiquer avec les jeunes ; exploiter toutes les fonctionnalités informatives et interactives de l'internet (web 2.0) et plus largement des NTIC.
- disposer de données fiables en vue de la gestion des accréditations

Aussi, il s'avère essentiel que la Direction de la jeunesse se dote d'outils modernes et efficaces, afin de répondre pleinement à ces objectifs.

Quelques exemples de sites internet : [www.viadeo.fr](http://www.viadeo.fr) , [www.sportstrategies.com](http://www.sportstrategies.com)  
<http://www.sportstrategies.com/annuaire> - <http://www.sportstrategies.com/sportforum>

### 3. Point sur l'existant

Aujourd'hui, la Direction de la Jeunesse dispose et fonctionne avec différents fichiers au format « Excel ».

Différentes bases de données existent :

- une base de données au format Excel, actuellement développée au niveau du secrétariat de la Direction de la jeunesse regroupant les différents contacts, au niveau des Jeux de la Francophonie, dont dispose la Direction de la jeunesse et du Comité international des Jeux de la Francophonie (médias, fédérations, lauréats culturels, membre du conseil d'orientation du CIJF, consultants,...) ;
- une au niveau du site internet des Jeux de la Francophonie comprenant 1000 abonnés à la lettre électronique ;
- une au niveau du portail jeunesse qui sert à l'envoi de l'info lettre et qui comprend environ 7000 contacts mais peu ou pas désignés/ciblés et ne pouvant être exploitable pour trier et contacter telle ou telle personne...servant uniquement à un envoi mailing de masse ; parmi cette liste, environ 3000 sont membres et inscrits au forum de discussion.
- une autre au niveau du portail jeunesse qui regroupe un répertoire d'organisations et associations de jeunes mais qui devrait être actualisée et complétée ; celle-ci comprend une liste désignée d'environ 15 000 contacts (mais non actualisée)
- deux au niveau du service de communication contenant d'une part 3 à 5000 contacts de journalistes et d'autre part 12 000 abonnés aux brèves/lettres électronique.
- une au niveau du Volontariat international de la francophonie, comprenant les noms et coordonnées des précédents volontaires sélectionnés ainsi que les coordonnées des différentes organisations partenaires et structures d'accueil de ces volontaires ;
  - 1) 1400 dossiers de candidatures NOM/PRENOM/AGE/SEXE/NATIONALITE
  - 2) 37 anciens volontaires, DOSSIER COMPLET

3) 70 implantations locales du programmes + 32 structures d'accueils, CONTACTS

## **4. Expression des besoins**

### **4.1. Une base de données et un réseau performant, moderne et efficace**

La stratégie jeunesse nécessite le développement d'un répertoire/annuaire de contacts référencés (nom, tel, courriel,...) de l'ensemble des acteurs impliqués dans cette stratégie (personnel, jeunes, opérateurs, partenaires institutionnels, médias et privés, prestataires, consultants, etc.).

Le développement d'une telle base de donnée devrait permettre techniquement de :

- rechercher facilement un contact
- effectuer des requêtes ciblées croisées ; Exemple : disposer de la liste des chaînes de télévisions + partenaires OU les responsables dossier des Jeux de la Francophonie + pays inscrits uniquement OU les jeunes membres du portail jeunesse + les jeunes inscrits à la précédente école d'été + les Lauréats de tel ou tel édition des Jeux, etc.
- effectuer des impressions mis en page de rubriques, sous rubriques ou contacts ciblés (ex. étiquettes pour publipostage par exemple)
- effectuer un envoi par courriel ou par voie postale de façon ciblée suite à une requête
- disposer d'un accès sécurisé avec identifiant et mot de passe (au même titre que lorsque l'on accède à une boîte mail yahoo)
- disposer d'un mode de sauvegarde régulier permettant de sécuriser les données entrées
- disposer de contacts référencés ; permettre une saisie facile des données (nom, tel, adresse, fonction, mail, etc.)
- actualisation et suivi facile des contacts pour prospection de partenariats
- permettre aux acteurs de la direction de la jeunesse et à ses proches partenaires d'accéder à un répertoire de contacts (selon des niveaux d'accès sécurisés à prévoir et déterminer)
- prévoir un potentiel important en termes d'évolution et de développement à la fois au niveau de l'aspect architectural mais également au niveau de la quantité des rubriques, sous rubriques, accès sécurisés, sauvegarde, fonctionnalités et contacts

L'accès à cette base de données sera réservé prioritairement à l'usage interne de la Direction de la jeunesse mais également accessible aux partenaires selon certains niveaux d'accès qu'il reste à déterminer.

En ce qui concerne les réseaux jeunesse, deux catégories de public seront à distinguer :

- les organisations de jeunes (membres des réseaux thématiques et inscrits au répertoire/annuaire)
- les individus/jeunes (membres des réseaux, adhérents de la lettre électronique, membre du forum,...)

## **4.2. Proposition de catégorisation :**

Dans le cadre de la mise en place d'une telle base de données, selon deux catégorisations possibles :

- par programme, avec trois grandes rubriques (au regard des programmes actuels de la direction de la jeunesse)
- par structure, avec sept grandes rubriques (au regard de la catégorisation effectuée en termes de partenariat) :

### **PAR PROGRAMME**

#### **1. Une rubrique Jeux de la Francophonie – contacts, réseaux et membres du site internet officiel des Jeux**

comprenant des sous rubriques

- membres du conseil d'orientation du CIJF
- personnel du CIJF,
- ministères des affaires étrangères, des sports, de la jeunesse et de la culture
- organisations institutionnels : fédérations sportives internationales, institutions culturelles internationales et festivals, ONGI, organisations gouvernementales
- organisations associatives de jeunes et spécialisées
- organisations médias (tv, radio, presse, internet)
- sites internet spécialisés en sport, culture, création numérique et écologie
- groupes privés commerciaux
- expert, consultant, prestataire
- délégué technique sportif,
- membre du jury culturel,
- lauréats sport
- lauréats culture
- membres inscrits à la lettre électronique du site des jeux de la francophonie

#### **2. Une rubrique Programme Jeunesse – contacts, réseaux et membres du site internet portail jeunesse, comprenant les sous rubriques :**

- organisations institutionnelles ayant des programmes jeunesse (onu, unesco, etc)
- associations de jeunes (société civile)
- individus membres du portail jeunesse inscrit au forum
- individus inscrits à la lettre électronique du portail jeunesse
- sélectionnés à l'école d'été (retenus en tant que participant)
- candidats à l'école d'été (non retenus)

#### **3. Une rubrique Volontariat international de la Francophonie, comprenant les sous rubriques :**

- candidats au VIF (non retenus)
- anciens et actuels volontaires (sélectionnés)
- structures d'accueil partenaires
- structures désirant devenir partenaires
- implantation locale du programme
- organisation de volontariat internationaux

### **PAR STRUCTURES**

#### **1. Une rubrique relative à la Direction de la jeunesse de l'OIF**

- 1.1. Personnel permanent
- 1.2. Consultant
- 1.3. Experts, prestataires, fournisseurs et intervenants extérieurs

#### **2. Une rubrique relative aux directions et services de l'OIF**

- 2.1. Sous rubrique DLC
- 2.2. Sous rubrique DDHDP

2.3. *Sous rubriques : autres à déterminer en fonction des liens développés dans le cadre des programmes dédiés à la jeunesse*

### **3. Une rubrique relative aux opérateurs et conférences ministérielles**

- 3.1. Sous rubrique opérateurs de la Francophonie
- 3.2. Sous rubrique conférences ministérielles
- 3.3. Sous rubrique responsables des Ministères des 75 Etats et gouvernements membres ou observateurs (jeunesse, sport, culture, éducation, communication,...)
- 3.4. Sous rubrique responsables de dossier Jeux de la Francophonie
- 3.5. Sous rubrique partenariat engagé/signé

### **4. Une rubrique relative aux Etats (Ministères) et aux pays hôte des Jeux de la Francophonie et de l'Université d'été**

- 4.1. Sous rubrique instances de la francophonie
- 4.2. Sous rubrique responsables des Ministères des 75 Etats et gouvernements membres ou observateurs (jeunesse, sport, culture, éducation, communication,...)
- 4.3. Sous rubrique responsables de dossier Jeux de la Francophonie
- 4.4. Sous rubrique CNJF

### **5. Une rubrique relative aux partenaires institutionnels et de coopération (OING, fédérations sportives internationales et institutions culturelles internationales,...)**

- 5.1. Sous rubrique sport – fédérations sportives internationales CIO, CNO, etc
- 5.2. Sous rubrique culture – institutions culturelle internationale, organisateurs de festivals
- 5.3. Sous rubrique OING
- 5.4. Sous rubrique organisations internationales
- 5.5. Sous rubriques associations de jeunes
- 5.6. Sous rubrique partenariat engagé/signé

### **6. une rubrique relative aux contacts médias : tv, radio, presse, internet**

- 6.1. Sous rubrique chaîne de télévision
- 6.2. Sous rubrique chaîne de radio
- 6.3. Sous rubrique presse
- 6.4. Sous rubrique affichage
- 6.5. Sous rubrique internet
- 6.6. Sous rubrique agence média
- 6.7. Sous rubrique partenariat engagé/signé

### **7. une rubrique relative aux contacts de groupes privés commerciaux dans les différents secteurs d'activités : sport, automobile, aérien, hôtellerie, énergie, environnement, etc.**

- 7.1. Sous rubrique prospects potentiels (par domaine d'activité)
- 7.2. Sous rubrique partenariat engagé/signé
- 7.3. Sous rubrique fournisseurs potentiels
- 7.4. Sous rubrique fournisseurs déjà engagés

#### **4.3. Niveaux d'accès**

Cette base de données pourra être accessible selon 3 niveaux d'accès distincts :

- **1<sup>er</sup> niveau : Direction de la Jeunesse** – sécurisation haute – nécessité de codes d'accès (au même titre que pour sa messagerie francophonie)  
Ex. Noms et coordonnées des ministres, noms et coordonnées des chaînes de télévision, des partenaires privés potentiels et signés, des volontaires candidats, etc....
- **2<sup>e</sup> niveau : Direction de la Jeunesse, opérateurs, conférences ministérielles, partenaires institutionnels des programmes** (ex. AUF/Volontariat) – sécurisation moyenne – nécessité de codes d'accès généraux  
Ex. : Noms et coordonnées des volontaires (accessible par l'AUF), noms et coordonnées des Lauréats (accessibles par les responsables dossiers)

- **3<sup>e</sup> niveau : Jeunes, grand public** – non sécurisé – mise en ligne sur le site internet des Jeux de la Francophonie (ex. réseaux des Lauréats) et sur le site internet portail jeunesse – sans code d'accès – juste besoin d'être inscrit en tant que membre du site des Jeux ou du portail jeunesse (idem forum) avec inscription obligatoire à la lettre électronique pour pouvoir accéder à la base de données

Ex. : répertoire des associations de jeunes du Mali, Organisations œuvrant dans le secteur des droits de l'homme, médaillés des Jeux, etc.

*Il restera donc à déterminer précisément pour chaque des catégories et rubriques leurs niveaux d'accès respectifs qu'on est susceptible de leurs attribués.*

#### **4.4. Contrôle de qualité**

##### **a) Modes d'inscription**

Il y aura lieu de prévoir un système de contrôle et de validation au moment de l'inscription à cette base de données. Toute organisation souhaitant s'inscrire directement en ligne devra être parrainé ou disposer d'un référence national connu par l'OIF.

##### **b) Modes d'actualisation**

Il faudra penser à veiller aux modes possibles de mise à jour de cette base de données :

- Personne désignée en charge de l'actualisation
- automatisation d'envoi : envoi de courriels de rappel chaque six mois pour vérifier les coordonnées (ex. Associations de jeunes inscrites au répertoire thématique développement durable)
- automatisation d'insertion : puiser automatiquement dans des bases de données existantes pour alimenter cette base de données générales (ex. Ministères au niveau de l'OIF).

## **5. Solutions techniques possibles**

Aujourd'hui, le développement d'une base de données sous Excel complète s'avère indispensable à court terme. Toutefois, à moyen et long terme, celle-ci pourrait se révéler insuffisante au regard des objectifs recherchés et de la multiplicité des contacts. En effet, la base de données sous excel permet à moindre coût de se doter de données contacts mais ne permet pas certaines fonctions dont notamment celles énoncées ci-dessus (requêtes, sous rubrique, accès sécurisé, plusieurs utilisateurs simultanés,...)

Au regard des objectifs visés, l'utilisation d'une base de données sous excel, voir même sous access, s'avère insuffisant. Aussi, il y aurait lieu que soit mise en place une base de données à partir d'un logiciel spécialisé, soit développé et implanté à partir d'un logiciel ou de plusieurs logiciels existants (Access, sympa, quickbusiness, sig ou autre), soit développé et personnalité totalement en fonction des besoins exprimés dans le cadre de la stratégie jeunesse et de la Direction de la jeunesse.

Une fois l'expression des besoins clairement défini et le cahier des charges technique rédigé, il y aura lieu de faire appel à un prestataire technique spécialisé dans le domaine (ex. Atos origin, Links,...)

Le coût de la mise en place d'une telle base de données variera en fonction de l'option technologique choisie, du logiciel développé, du temps passé et de l'expertise engagée dans ce projet (ressource interne et/ou prestataire externe)

Par ailleurs, l'achat d'une base de données existante développée par une tierce personne ou un prestataire spécialisé disposant déjà de contacts référencés peut être une option intéressante à envisager qui viendrait compléter et maximiser le dispositif présenté ci-dessus ; Ceci permettrait de disposer rapidement d'un grand nombre de contacts. Toutefois il y aurait lieu de les vérifier dans tous les cas afin de se les approprier pleinement étant donné que ceux-ci n'auraient pas été

développés directement par la Direction de la Jeunesse ; le coût de l'acquisition d'une telle banque de données peut être variable en fonction du nombre, de la zone géographique couverte et des détails récents de référencement (nom, fonction, courriel personnel, etc.) ; Aussi, il semblerait judicieux de préciser les besoins à ce sujet (ex. acquisition de la liste des chaînes de télévision francophones avec le nom des responsables de programmes télé, les noms des responsables des services sportifs, des services culturels, etc.).



## 6. Propositions d'actions et tâches à mener

**1<sup>ère</sup> étape : PLANIFICATION** : préciser les besoins de la direction de la jeunesse et ces TDR, préciser les différentes rubriques et sous rubriques à prévoir, les fonctionnalités recherchées, les solutions techniques possibles et les coûts y afférents ; Lancement de l'appel d'offre ; Présentation des choix possibles et prise de décision ; démarrage du processus de recrutement de stagiaires pour la 3<sup>e</sup> étape menée parallèlement à la deuxième étape – avant fin novembre 2010

**2<sup>ème</sup> étape : CONSTRUCTION/IMPLANTATION/EXECUTION** : Concevoir, construire l'architecture de la base de données, implanter le logiciel retenu et le personnalisé en fonction des besoins; Des sessions de transfert de compétences sont à prévoir pour l'utilisation de la base de données ; -- 3 à 5 mois - janvier à mai 2011 ;

**3<sup>ème</sup> étape : SAISIE ET REGROUPEMENT** : rassembler l'ensemble des contacts et bases de données déjà existantes au sein de la Direction de la Jeunesse, voir au sein de l'OIF et entrer les informations dans la base de données ; 1 à 6 mois ; dès début janvier 2011.

**4<sup>e</sup> étape : ENRICHISSEMENT ET RECUEIL DES DONNEES** : recueillir et prospecter les contacts potentiels afin d'alimenter, de constituer cette base de données ; Environ 2 à 3 mois à temps plein – mai/juin/juillet 2011 - Mobilisation de 1 à 3 personnes (ex. 1 personne chargée de développer 1 ou 2 rubriques) – A noter que plus l'on passe de temps dans cette prospection et plus la base de données sera enrichie

**5<sup>e</sup> étape : PROSPECTION EXPLOITATION ET ACTUALISATION** : utiliser et actualiser la base de données (prospection, gestion, envoi ciblé, etc.) : durée indéterminée – Mobilisation de 1 à 3 personnes à temps partiel

## 7. Propositions de moyens à mobiliser en termes de ressources humaines

**Etape 1 : PLANIFICATION** : Un responsable de projet pourrait mener à bien cette première étape en relation avec le Directeur de la Jeunesse et avec tout l'appui d'un spécialiste en informatique (programmation, base de données) au niveau interne de l'OIF

**Etape 2 : CONSTRUCTION / EXECUTION** : le prestataire désigné à cet effet (consultant ou société) (interne ou externe) pourrait développer, implanter et personnalisé le logiciel en relation étroite avec le responsable du projet, l'expert interne en informatique et le directeur de la jeunesse.

**Etape 3 : SAISIE ET REGROUPEMENT** : Les personnes pouvant être mobilisées pour cette étape sont : 1 stagiaire, 1 assistante administrative et 1 assistante de communication de la direction de la jeunesse en relation étroite avec le responsable de projet désigné, le responsable informatique et le directeur de la jeunesse

**Etape 4 : ENRICHISSEMENT ET RECUEIL DES DONNEES** : Au regard du travail à effectuer et des tâches à accomplir au niveau de cette étape, soit essentiellement du recueil d'information, de la prospection et de la saisie, il apparaîtrait opportun d'engager 2 à 3 stagiaires pour une période de 3 à 4 mois, chargés de développement de la base de données qui seraient en relation étroite avec les personnes citées précédemment pour :

- référencer, contacter, saisir les noms, coordonnées postales, téléphone, mail de chaque organisation/agence/acteur

**Etape 5** : Directeur, responsables de projets, assistantes, secrétaires, stagiaires, consultants,... toute personne de la Direction de la Jeunesse pourrait alors être amenée à utiliser et actualiser cette base de données soit à des fins de secrétariat, soit à des fins de communication, soit à des fins de recherche de partenaires. Les partenaires des programmes et les jeunes pourront également participer à l'actualisation de la partie de la base de données qui se trouvera en ligne sur internet.

**Temps total estimé : Durée : 6 à 8 mois; Planification de août à décembre 2010 ; Mise en œuvre de janvier à avril 2011.**